

## Municipalité de Saint-René-de-Matane

### Procès-verbal – Séance extraordinaire du 11 septembre 2017

Canada  
Province de Québec  
Municipalité de Saint-René-de-Matane

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tenue le lundi 11 septembre 2017 à 19 h, à la salle du conseil municipal, au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane.

#### SONT PRÉSENTS

M. le maire	Harold Chassé
Mme la conseillère	Joyce Bérubé
MM. les conseillers	Rémi Fortin Jean-Pierre Martel

#### SONT ABSENTS

Mmes les conseillères	Johanne Fillion Jessy Leclerc
-----------------------	----------------------------------

formant quorum sous la présidence de M. le maire Harold Chassé.

#### EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière	Yvette Boulay
--	---------------

La présente séance a dûment été convoquée par la directrice générale et secrétaire-trésorière Yvette Boulay, en signifiant l'avis de convocation à chacun des membres du conseil municipal, conformément à l'article 152 du *Code municipal du Québec*.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire Harold Chassé ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

2017-09-159

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme la conseillère Joyce Bérubé, et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 septembre 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2017-09-160

#### ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-05, INTITULÉ « RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-05 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR POURVOIR AUX FRAIS DE REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2011-04

**CONSIDÉRANT QUE** M. le conseiller Jean-Pierre Martel a donné, lors de la séance du 5 septembre 2017, un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 2017-05, intitulé « Règlement numéro 2017-05 décrétant un emprunt pour pourvoir aux frais de refinancement du règlement numéro 2011-04;

**CONSIDÉRANT QUE** M. le conseiller Jean-Pierre Martel a déposé et présenté le projet de règlement numéro 2017-05, intitulé « Règlement numéro 2017-05 décrétant un emprunt pour pourvoir aux frais de refinancement du règlement d'emprunt numéro 2011-04;

#### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Rémi Fortin, et résolu :

**QUE** le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter le règlement numéro 2017-05, intitulé « Règlement numéro 2017-05 décrétant un emprunt pour pourvoir aux frais de refinancement du règlement numéro 2011-04».

**DE** déposer le règlement numéro 2017-05 dans le « Livre des règlements de la Municipalité de Saint-René-de-Matane », à la mairie au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture de bureau.

**Municipalité de Saint-René-de-Matane**

**Procès-verbal – Séance extraordinaire du 11 septembre 2017**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**QUESTIONS DU PUBLIC**

M. le maire Harold Chassé invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

**2017-09-161**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Pierre Martel, et résolu :

**DE** lever la séance extraordinaire du 11 septembre 2017, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 19 h 2.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

---

**Harold Chasse, maire  
Président de la séance**

Je soussigné, Harold Chassé, maire de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, ayant signé le présent procès-verbal, reconnais et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues, conformément à l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

---

**Harold Chassé  
Maire**

---

**Yvette Boulay, g.m.a.  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière**